

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 16 JUILLET 2026**

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjointes,

Mme Nicole LAURIA, MM. Éric POLLET Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIEN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, M. Stéphane BRUGÈRE, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Leslie BIBOLLET, Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, MM. Cédric MAUDUIT, Lionel QUETANT, Conseillers municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Odile PRIOLET, M. José BARRADAS, Mme Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers municipaux.

Était absente : Mme Floriane BERTEZ, Conseillère municipale.

|                                                |                |
|------------------------------------------------|----------------|
| Date de la convocation :                       | 9 juillet 2026 |
| Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : | 29             |
| Présents et représentés :                      | 28             |

Secrétaire : Mme Leslie BIBOLLET, Conseillère municipale déléguée, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==0000==--

**N° 2026/096 - INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – M. Cédric MAUDUIT**

M. le Maire informe les élus que M. Hakim SILANES EL MANEGHOUDI, de la liste « D'AUTRES VOIX NOUVELLE VOIE » a présenté sa démission de ses fonctions de Conseiller municipal à M. le Maire qui l'a acceptée, en date du 9 juin 2026.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-4 ;*

*Vu le Code Electoral, notamment l'article 270 ;*

*Considérant que conformément à l'article 270 du Code Electoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ;*

M. le Maire indique que le candidat venant sur la liste « D'AUTRES VOIX NOUVELLE VOIE » immédiatement après le dernier élu est M. Cédric MAUDUIT.

Celui-ci ayant accepté de siéger par mail en date du 29 juin 2026, M. le Maire l'invite à prendre place à la table du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **PREND ACTE** de l'installation M. Cédric MAUDUIT, en qualité de Conseiller Municipal.
- **PREND ACTE** de la modification du tableau du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 23/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le 24/07/2026

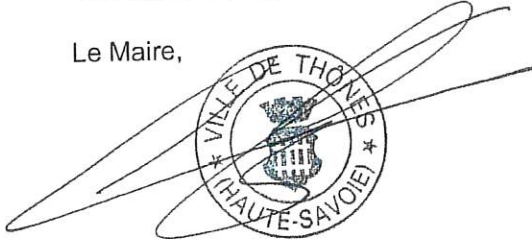
ID : 074-217402809-20260716-CM26096-DE

S<sup>2</sup>LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 17 juillet 2026

Le Maire,



Claude COLLOMB-PATTON

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Leslie BIBOLLET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **23 JUIL. 2026** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **24 JUIL. 2026**

THÔNES, le **24 JUIL. 2026**

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON